

Agrément jeunesse et sports 45-04-023-S

TIR EN SALLE 2 X 18 METRES

Qualificatif Championnat de France 2022

SAMEDI 27 et DIMANCHE 28 NOVEMBRE 2021

Lieu: GYMNASE GUY MOQUET 105 rue des Fossés à FLEURY LES AUBRAIS

Suivant les directives ministérielles, l'accès de la salle est soumis au contrôle du passe sanitaire pour les archers et les visiteurs (à partir de 12 ans). Respect des consignes sanitaires en vigueur

3 départs: 48 tireurs par départ.Chaussures de salle obligatoiresTenue blanche ou de club souhaitée

Se munir de son propre stylo.

| Horaires | Accueil | Contrôle | | Début des |
|---------------------|---------|----------|--------------|-----------|
| | Greffe | matériel | Echauffement | tirs |
| Samedi soir | 18 h 30 | 19 h 15 | 19 h 30 | 20 h 00 |
| Dimanche matin | 8 h 00 | 8 h 45 | 9 h | 9 h 30 |
| Dimanche après-midi | 13 h 00 | 13 h 45 | 14 h 00 | 14 h 30 |

Merci de respecter l'heure d'accueil prévue.

Tri spots verticaux pour les arcs à poulies. (Pour les arcs classiques, sur demande à l'inscription).

Blasons de 40 cm pour les arcs classiques et les Bare Bow.

Blasons de 60 cm pour les benjamins, minimes et cadets en Bare Bow.

Arbitres: Christian BARILLOT/Laurent RICOUL

Engagements: priorité à ceux qui règleront d'avance : ♥ Adultes 7€ ♥ Jeunes 4€

♦ Chèques rédigés à l'ordre de : « ASFAS TIR A L'ARC ».

Récompenses : Au premier de chaque catégorie adulte.

Aux 3 premiers de chaque catégorie jeune.

Sur place: Buvette et restauration

Respect des consignes sanitaires et des gestes barrières.

Inscriptions en ligne sur :

https://inscriptarc.heb3.org/CVL/Salle 27et28-novembre-2021 Fleury Saran/